

ENQUÊTE SUR LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES 1995

MINISTÈRE de l'AGRICULTURE, de la PÊCHE
et de l'ALIMENTATION **NENQ** ①

Enquêteur : _____ N° : _____

Date de l'enquête : _____

RESPONSABLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

NOM : _____
RUE : _____
CP : _____ CNE : _____
TÉL : _____

CHEF D'EXPLOITATION

NOM : _____
RUE : _____
CP : _____ CNE : _____
TÉL : _____ ANNAIS _____ SEXE _____

REG DEP CCOMM NUEXPL NUMF

Identifiant : _____

STRATE

Strate : _____

COEF

Coef. d'extrapolation : _____

Numéro SIRET de l'exploitation **SIREN** _____ **NIC** _____

A 1 - IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION

A 11 - Le chef d'exploitation (ci-dessus)
dirige-t-il toujours cette exploitation ?

OUI = 1 NON = 0

Quelle est sa situation actuelle ?

- retraité ou préretraité 1
dans ce cas exploite-t-il toujours des terres ou des bâtiments ?

oui non , si oui, surface :

ha	ares
_____	_____

 }

- parti sur une autre exploitation 2
- a quitté l'agriculture 3
- l'ancien chef est décédé 4
- autre situation à préciser en observations 5

Qu'est devenue l'exploitation ?

- elle est dirigée par un nouvel exploitant 1
M ou MME _____ né en _____
adresse : _____
Tél : _____

- elle a été dispersée entre plusieurs exploitations 2
- elle a été absorbée par une autre exploitation 3
laquelle ? _____

- elle est provisoirement non exploitée 4
- elle est territoire non-agricole (lotissement, ...) 5

position dans la base :
(9 si nouvelle) _____ (POS BSP)

position après enquête _____ (POSENQ)

si disparue, vacante ou englobée (POSENQ = 0, 4, 5)
- à quelle date ? _____

L'exploitation a-t-elle donné une production agricole
au cours de la campagne 1994-1995 ?
oui = 1, non = 0 _____ (PRODREF)

Si oui, poursuivre l'enquête
Si non, arrêter le questionnaire à la question A 32

OBSERVATIONS

Si le chef a changé l'entretien se poursuit avec le nouveau chef (contacté grâce aux indications ci-dessus fournies par l'ancien)

A 12 - Le siège fait-il toujours partie de l'exploitation ?

OUI = 1 NON = 0

- il a été cédé à une autre exploitation 1
(préciser laquelle au § A 21) _____

- il n'a plus d'usage agricole (y c. abandonné ou détruit) 2

OBSERVATIONS

suite
page 2

2

A 2 - CHANGEMENTS CONCERNANT LES TERRES ET BÂTIMENTS

A 21 - Terres ou bâtiments cédés ou libérés par l'exploitation enquêtée

l'exploitation a-t-elle perdu des terres ou des bâtiments ?

NON = 0

OUI = 1

a) Parcelles cédées ha-a	b) Bâtiments cédés oui-non	c) Date de cession	d) Nom(s) et adresse(s) de(s) exploitation(s) ayant repris des terres ou des bâtiments cédés par l'exploitation enquêtée	e) L'exploitation désignée en d) a-t-elle été créée à cette occasion ? oui-non	f) Identifiant (en bureau)

Pour toute exploitation ayant «oui» en colonne e, renseigner un questionnaire de l'enquête et/ou un questionnaire de mise à jour exogène pour cette nouvelle fille présumée.

A 22 - Bâtiments agricoles repris, acquis ou construits par l'exploitation enquêtée :

l'exploitation a-t-elle repris, acquis ou construit des bâtiments agricoles ?

NON = 0

OUI = 1

Nom(s) et adresse(s) de(s) exploitation(s) qui les utilisaient auparavant (si reprise ou acquisition)	Usage actuel de ces bâtiments

A 23 - Si changement de siège ou exploitation nouvelle :

NON = 0

OUI = 1

- Uniquement en cas de changement de siège ou de nature de celui-ci, sur une pérenne ou une vacante, ou en cas d'apparition de l'exploitation à l'enquête, nature et localisation du siège de l'exploitation

- Présence d'un corps de ferme (habitation du chef d'exploitation et bâtiments contigus ou groupés) = 1
- Sinon, présence de bâtiment d'exploitation = 2
- Sinon, parcelle agricole = 3

Si réponse 2 ou 3 localisation de ce siège en clair : lieu-dit ou rue et commune (1)

(1) La localisation du nouveau siège pouvant être sur une commune différente de celle retenue au RGA, indiquer si nécessaire cette nouvelle commune.

suite
page 3

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général est obligatoire.

Visa n° 95X074 AG du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation et du Ministre de l'Économie, (INSEE) valable pour l'année 1995.

Enquête statistique obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation la coordination et le secret en matière de statistiques) ; questionnaire confidentiel destiné uniquement aux services de statistique agricole du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation ; tout défaut de réponse ou une réponse écartement inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Service Central des Enquêtes et Études Statistiques du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, 4, Avenue de Saint-Mandé - 75570 PARIS CEDEX 12.

A 3 - DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EXPLOITATION

③

A 31 - Statut de l'exploitation :

Quel est le statut actuel de l'exploitation ?

- Le chef dirige l'exploitation pour son propre compte (ni GAEC ni EARL)
(ou pour le compte d'une personne de sa famille vivant ou travaillant sur l'exploitation) _____ = 1
- L'exploitation est
 - un GAEC
 - GAEC père-fils, ou assimilé _____ = 2
 - autre GAEC _____ = 3
 - une EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) _____ = 4
 - un groupement de fait _____ = 5
- Le chef dirige l'exploitation pour le compte d'une
 - société civile (S.C.E.A.) _____ = 6
 - société commerciale ou coopérative _____ = 7
 - autre personne morale (communauté religieuse, établissement d'enseignement, hôpital, prison, station de recherche...) _____ = 8
 - autre personne physique _____ = 9

STATEXP

Si code 9 indiquer

le sexe de cette personne : masculin = 1, féminin = 2 **PHYSEX**

son année de naissance (avant 1901 coder 01) _____ **PHYNA**

sa profession (voir code p. 10) _____ **PHYPRO**

si elle a un lien de parenté avec le chef d'exploitation : oui = 1, non = 0 **PHYFC**

Si les modalités 2, 3 ou 5 apparaissent ou disparaissent, renseigner si nécessaire, pour les autres exploitations du groupement un questionnaire de mise à jour exogène (voir instructions bloc commun paragraphe «cas des groupements»)

A 32 - Sous-champs :

Contact _____

CONTAC

Liaison _____

LIEN

Type _____

TYPE

B - STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

1. HISTORIQUE

1.1 Le chef d'exploitation est-il également chef d'une (ou plusieurs) autre(s) exploitation(s) distincte(s) ?

oui = 1, non = 0 _____ **CEXAUT**

1.2 Quelle était, en 1993, la situation du chef actuel de l'exploitation ?

Répondre si - le chef a changé depuis 1993

- l'exploitation est une fille de celle de 1993

- Chef de l'exploitation mère (cas de certaines filles) _____ = 01
- Conjoint du chef de 1993, lequel :
 - est retraité _____ = 02
 - exerce une profession non agricole _____ = 03
 - est décédé _____ = 04
 - autre cas _____ = 05
- Fils, fille, du chef de 1993 _____ = 06
- Gendre, bru, du chef de 1993 _____ = 07
- Autre parent du chef de 1993 (petit-fils, neveu, frère, etc...) _____ = 08
- Non apparenté au chef de 1993 :
 - avec parents agriculteurs _____ = 09
 - avec parents non agriculteurs _____ = 10

SITCEX

→ Pour réponses 06 à 10

* Quelle était en 1993, la profession principale du chef actuel ?

• Agricole

- chef d'exploitation ou coexploitant sur une autre exploitation _____ = 1
- coexploitant sur cette exploitation _____ = 2
- aide familial, associé d'exploitation, salarié agricole _____ = 3

• Non agricole _____ = 4

PROFCEX

* Quelle était en 1993, la profession principale du conjoint du chef actuel ?

- Sans objet (chef sans conjoint) _____ = 1
- Sans profession (étudiant, femme au foyer, retraité...) _____ = 2
- Agricole (chef, coexploitant, aide familial, salarié) _____ = 3
- Non agricole
 - avec parents agriculteurs _____ = 4
 - avec parents non agriculteurs _____ = 5

SITCONJ

1.3 En quelle année le chef d'exploitation a-t-il pris la direction (à son compte ou comme salarié) de :

- cette exploitation dans son statut actuel _____ **ANDIR**

- sa première exploitation agricole _____ **ANEX**

Si le chef a succédé à son conjoint (réponses 02 à 05 à la question 1.2) en quelle année ce conjoint avait-il pris la direction

(à son compte ou comme salarié) de sa première exploitation agricole ? _____ **ANCONJ**

④ 2. CULTURES PRINCIPALES AU COURS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 1995 (1^{er} nov. 94 au 31 oct. 95)

(Reconnaitre les superficies prises en location provisoire, les productions vendues sur pied, exclure les pacages à usage collectif)

Report _____

- Céréales (y c. semences)
 - Blé tendre (y c. blé de force) _____
 - Blé dur _____
 - Orge et escourgeon _____
 - Avoine _____
 - Triticale _____
 - Seigle _____
 - Mais-grain _____
 - Mais-semence _____
 - Sorgho-grain _____
 - Riz _____
 - Mélanges (y c. méteil) _____
 - Autres (alpiste, millet, sarrasin) _____

Code	Hectares	Are
01	BLETEN	
02	BLEEUR	
03	ORGESC	
04	AVOINE	
05	TRITIC	
06	SEIGLE	
07	MAIGRA	
08	MAISEM	
09	SORGRA	
10	RTZ	
11	MELANGE	
12	CERAUT	
13	CERTOT	

TOTAL

- Cultures industrielles
 - Betterave industrielle _____
 - Oléagineux (y c. semences)
 - Colza grain et navette _____
 - Tournesol _____
 - Soja _____
 - Autres oléagineux (lin, arille, ricin, ...) _____
 - Fibres (y c. semences)
 - Lin textile _____
 - Chanvre (textile, papier) _____
 - Houblon (en production ou non) _____
 - Tabac (y c. plants) _____
 - Plantes médicinales, à parfum, aromatiques et condimentaires (lavande, lavandin, menthe, pavois, ...) _____
 - Semences grainières (vég., flor., industr., fourragères) _____
 - Autres (chicorée à café, sorgho à balai, ...) _____

14	BETIND	
15	COLZA	
16	TOURNS	
17	SOJA	
18	AUTOLE	
19	LINTEX	
20	CHANVR	
21	HOUBLO	
22	TABAC	
23	MEDPAR	
24	SEMGRA	
25	INDAUT	
26	INDTOT	

TOTAL

- Légumes secs et protéagineux (y c. semences)
 - Pois sec (y c. pois protéagineux) _____
 - Fève et féverole _____
 - Lupin, vesce _____
 - Autres (haricot sec, lentille, pois chiche, ...) _____

27	POISEC	
28	FEVFEV	
29	LUPVES	
30	LGSAUT	
31	LGSTOT	

TOTAL

- Fourrages en culture principale
 - Mais fourrage et ensilage (plante entière) _____
 - Chou fourager _____
 - Betterave fourragère _____
 - Autres plantes sarclées fourragères _____
 - Autres fourrages annuels (sorgho fourager, ...) _____
 - Prairies artificielles (luzerne, trèfle violet, ...) _____
 - Prairies temporaires (0 à 5 ans) (y c. RGI) _____

32	MAIFOU	
33	CHOFOU	
34	BETFOU	
35	SARAUT	
36	FANAUT	
37	PRAART	
38	PRATEM	
39	FOUTOT	

TOTAL

- Superficie toujours en herbe (STH)
 - Prairies semées depuis 6 à 10 ans _____
 - Prairies naturelles ou semées depuis + de 10 ans _____
 - STH peu productive (parcours, lande et alpage, ...) _____

40	PRASEM	
41	PRANAT	
42	PALALP	
43	STHTOT	

TOTAL

- Pommes de terre de grande-culture (n. c. maraîchage et jardin familial)
 - Primeurs ou nouvelles _____
 - Demi-saison et conservation _____
 - Plants _____
 - Féculerie _____

44	POTNPR	
45	POTCNS	
46	POTPLA	
47	POTIND	
48	PDTTOT	

TOTAL

TOTAL à reporter

- Légumes frais et fraises (y c. asperge, melon, maïs doux et pomme de terre maraîchère)
 - Parcelles en plein air ou sous abri bas :
 - consacrées exclusivement à des légumes (fleurs éventuellement) _____
 - en rotation avec d'autres cultures _____
 - Parcelles sous serre ou sous abri haut _____

Code	Hectares	Are
49	LGFFLE	
50	LGFROT	
51	LGFSER	
52	LGFTOT	

TOTAL

- Fleurs, plantes ornementales
 - En plein air ou sous abri bas _____
 - Sous serre ou sous abri haut _____

53	FPOAIR	
54	FPOSAH	
55	FPOTOT	

TOTAL

- Vignes (y c. jeunes plantations et cultures sous verre, n. c. jachères)
 - Vignes à raisin de cuve à vocation :
 - AOC _____
 - VDQS _____
 - vin pour Cognac _____
 - autres vins _____
 - Vignes à raisin de table _____
 - Pépinières viticoles _____
 - Vignes mères de porte-greffes _____

56	VIGAOC	
57	VIGVQS	
58	VIGCOG	
59	VIGAUT	
60	VIGRTA	
61	VIGPER	
62	VIGMPG	
63	VIGTOT	

TOTAL

- Cultures permanentes entretenues (y c. jeunes plantations, y c. sous serres)
 - Abricotier _____
 - Cerisier _____
 - Pêcher et nectarinier (y c. brugnion, pavie) ... _____
 - Prunier (y c. mirabelle, quetsche) _____
 - Poirier de table _____
 - Pommier de table _____
 - Agrumes _____
 - Kwi _____
 - Oliviers
 - Olive de table _____
 - Olive à huile _____
 - Fruits à coque (amandier, châtaignier, noyer, ...) _____
 - Autres vergers (pomme à cidre, figuier, ...) ... _____
 - Petits fruits (cassis, framboise, groseille, ...) ... _____
 - Pépinières ornementales _____
 - Pépinières fruitières _____
 - Pépinières forestières _____
 - Autres (jonc, mûrier, osier, arbres truffiers, ...) _____

64	ABRICO	
65	CERTSI	
66	PECHER	
67	PRUNIE	
68	POIRIE	
69	POMTAB	
70	AGRUME	
71	KIWI	
72	OLVIT	
73	OLVITH	
74	FRUCCQ	
75	AUTVER	
76	PETFRU	
77	PEPORN	
78	PEPERU	
79	PEPFOR	
80	PERAUT	
81	VITTOT	

TOTAL

- Jachères
 - Non aidées (y c. jachère de vigne) _____
 - Aidées (n. c. cultures industrielles sur terres gelées) _____

82	JACHNA	
83	JACHAI	
84	JACHER	

TOTAL

- Jardin et verger familiaux (généralement moins de 20 ares) _____

85	JARFAM	
-----------	---------------	--

SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) **86 SAU**

- Sol des bâtiments et cours _____
- Lande non productive et friche _____
- Peupleraie en plein _____
- Taillis, bois et forêts de l'exploitation _____
- Territoire non agricole (y c. parc et jardin d'agrément, étang, ...) _____

87	SOLBAC	
88	LERNPA	
89	PEUPLE	
90	BOIFOR	
91	TERNAG	

SUPERFICIE TOTALE (codes 85 à 91) **92 SUPTOT**

3. AUTRES UTILISATIONS DU SOL

⑤

3.1 Serres et abris hauts (m²)

Serres à vitrage plan _____
 Serres multichapelles (plastique souple ou cintrable à froid) _____
 Tunnel ou bitunnel plastique _____
 Superficie totale au sol* (Total 01 à 03) dont vigne, verger, pépinière ligneuse _____

Code	Ha	Are	m ²
01	S	E	R
02	S	E	R
03	S	E	R
04	T	O	T
05	S	O	P

* y.c. les superficies enregistrées en code 51 et en code 54

3.2 Cultures associées (pré-verger, ...) _____

Code	Hectare	Are
06	C	U

3.3 Cultures successives ou dérobées

Céréales pour le grain _____
 Légumes secs _____
 Oléagineux pour le grain _____
 Fourrages _____
 Autres (légumes frais, fleurs, ...) _____

Code	Ha	Are
07	C	E
08	L	E
09	G	O
10	F	O
11	A	U

VÉRIFICATION INFORMATIQUE 06 à 11

12	T	O
----	---	---

3.4 Gel des terres : superficies sous régime d'aide lors de la campagne 1994-1995

Si l'exploitant a déposé une demande d'aide les superficies gelées étaient en :

- Gel non productif sans exploitation économique : jachères aidées (code 83)
 - Couvert végétal spontané _____
 - Couvert végétal implanté (semé) _____
 - Sol nu _____
- Cultures industrielles non alimentaires (betteraves, colza, lentilles, pois chiches, ...)
- Superficies toujours en herbe (code 43)
- Superficies boisées ou en cours de boisement (codes 89, 90)
- Autres : superficies utilisées à des fins non agricoles (codes 87, 88, 91)

Code	Hectare	Are
13	G	E
14	G	E
15	G	E
16	G	E
17	R	E
18	R	E
19	R	E
20	T	R

TOTAL 13 à 19

Ces superficies ont été comptées en cultures principales aux codes entre parenthèses.

3.5 Mode de faire-valoir relatif à la Superficie Agricole Utilisée

Faire valoir direct _____
 Locations permanentes (y.c. locations verbales et terres louées à un GFA) _____
 Locations provisoires _____
 Métyage (y.c. foin à moitié) y.c. verbal _____

Code	Hectare	Are
21	S	F
22	S	F
23	L	O
24	S	M

TOTAL SAU (code 86)

3.6 Champignons cultivés

Production annuelle 1995 _____
 (100 à 1 499 kg, coder 1)

Code	Tonne
25	C

3.7 Terres provenant de préretraités

• Avez-vous repris, depuis janvier 1992 des terres libérées par un agriculteur préretraité ? oui = 1, non = 0

T P R E T

• Si oui

- superficie reprise _____
- . dont en location ou métyage
- . dont en location ou métyage et dont le propriétaire est un membre de la famille _____

Hectare	Are
S	R
S	R
S	R

Observations

3.8 RUBRIQUES RÉGIONALES

01	R	E
02	R	E
03	R	E
04	R	E
05	R	E
06	R	E
07	R	E
08	R	E
09	R	E
10	R	E
11	R	E
12	R	E
13	R	E
14	R	E
15	R	E
16	R	E
17	R	E
18	R	E
19	R	E
20	R	E

Effectifs présents le jour du passage de l'enquêteur
(y.c. animaux pris en pension, non compris animaux donnés en pension)

Observations

• Bovins présents		COD	CHEPT	EFF	CHEPT
		Code	Nombre de têtes		
Vaches laitières (y.c. réforme)		01	VAC	LAI	
Vaches nourrices (y.c. réforme)		02	VAC	NOU	
Autres bovins 2 ans et plus (toutes destinations)	femelles	03	ABV	2AF	
	mâles*	04	ABV	2AM	
Bovins de 1 à moins de 2 ans (toutes destinations)	femelles	05	BV1	2BF	
	mâles*	06	BV1	2BM	
Bovins de moins de 1 an (y.c. taureaux)	veau de boucherie	07	BVM	1AB	
	autres	08	BVM	1AA	
TOTAL BOVINS		09	TOT	BOV	
• Équidés présents					
Juments et ponnies poulinières (réforme exclue)	selle, course	10	JUMP	SC	
	racés lourdes	11	JUMP	PL	
Chevaux et poneys (y.c. réforme)	selle, course	12	CHEV	SC	
	trait, boucherie, maigre	13	CHEV	EF	
Anes, muletts, bardots		14	ANM	UBA	
TOTAL ÉQUIDÉS		15	TOT	ÉQU	
• Caprins présents (race angora exclue)					
Chèvres (y.c. réforme)		16	CHEV	RE	
Chevrettes pour la souche	saillies (mais n'ayant pas encore mis bas)	17	CHS	OUS	
	non encore saillies	18	CHS	OUN	
Autres caprins (y.c. boucs)		19	AUT	CAP	
TOTAL CAPRINS		20	TOT	CAP	
• Ovins présents					
Brebis mères (y.c. réforme)	nourrices	21	BAM	ERN	
	laitières	22	BAM	ERL	
Agnelles pour la souche	saillies (mais n'ayant pas encore mis bas)	23	AGS	OUS	
	non encore saillies	24	AGS	OUN	
Autres ovins (y.c. béliers)		25	AUTO	VI	
TOTAL OVINS		26	TOTO	VI	
• Porcins présents					
Truies mères (réforme exclue)		27	TRU	MER	
Jeunes truies de 50 kg et plus destinées à la reproduction		28	JTA	USO	
Jeunes porcs, porcs à l'engrais, truies réformées et verrats		29	AUT	POR	
Porcelets		30	POR	LET	
TOTAL PORCINS		31	TOT	POR	
• Lapines mères (race angora exclue)		32	LAP	MER	
• Volailles présentes					
Poules pondeuses	d'œufs de consommation	33	POU	CONS	
	d'œufs à couver	34	POU	COUV	
Poulettes		35	POU	POU	
Poulets de chair et coqs		36	POU	CHC	
Dindes et dindons au 1 ^{er} octobre 1995		37	DIND	DIN	
Pintades		38	PINT	AD	
Canards (à rôti, à gaver)		39	CAN	ARD	
Oies au 1 ^{er} octobre 1995 (à rôti, à gaver)		40	OIE	S	
Pigeons, colles		41	PIG	GAI	
TOTAL VOLAILLES		42	TOT	VOL	
VÉRIFICATION INFORMATIQUE 32 à 41.					

7. ÉLEVAGE

②

A remplir obligatoirement, qu'il y ait ou non présence de cheptel question 6

7.7 RUBRIQUES RÉGIONALES

7.1 Installation pour la traite mécanique des vaches

Type d'installation { installation à l'étable ou mobile _____ = 1 } TRVA
 { salle de traite non automatisée _____ = 2 } CHE
 { salle de traite automatisée _____ = 3 }
 { pas d'installation (ou pas de vache) _____ = 0 } NBVAC

si type = 0 : Nombre de vaches traitées simultanément _____

7.2 Transformation de lait à la ferme pour la vente, y.c. lait cru conditionné (au cours de la campagne) oui = 1 non = 0

Lait de vaches _____ TLAIVA _____

Lait de brebis _____ TLAI BR _____

Lait de chèvres _____ TLAI CH _____

7.3 Utilisation de pacages collectifs ? PACOCO (y compris estive, alpage de montagne) : oui = 1, non = 0

Nombre de ruches en production _____ NBRUCH _____

Quantité de miel produit en kg _____ QT MIEL _____
 (au cours de la campagne)

7.5 Élevages divers destinés à la commercialisation

* Élevages agricoles oui = 1 non = 0

• Animaux à fourrure (visons, ragondins, chinchillas, renards, castors, myocastors, moutons-estran...) _____ ELEVFOU _____

• Gibiers d'élevage, élevés en captivité pour l'abattage ou pour la vente (hors chasse sur place) _____ ELEV GIB _____

• Lapins et chèvres angora _____ ELEV ANG _____

• Vers à soie _____ ELEV SOI _____

• Bisons, autruches, émeus, sanglo-cochons _____ ELEV BAE _____

* Autres élevages (ces animaux ne sont pas des produits agricoles)

• Gibiers d'élevage pour chasse sur place, animaux d'agrément, animaux de laboratoire, poissons, escargots _____ ELEV NAG _____

7.6 Installations de stockage pour déjections animales

présence = 1 si présence, capacité
 absence = 0 en surface ou volume

fumier _____ PSTOFUM _____ CSTOFUM m²

purin _____ PSTOPUR _____ CSTOPUR m³

lisier _____ PSTOLIS _____ CSTOLIS m³

01	REG 201
02	REG 202
03	REG 203
04	REG 204
05	REG 205
06	REG 206
07	REG 207
08	REG 208
09	REG 209
10	REG 210
11	REG 211
12	REG 212
13	REG 213
14	REG 214
15	REG 215
16	REG 216
17	REG 217
18	REG 218
19	REG 219
20	REG 220

Observations

10

8. POPULATION ET MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE

8.1 Membres de la famille du chef d'exploitation et des chefs coexploitants de GAEC et autres formes de groupements :
 • vivant avec le chef (y c. les absents temporaires : appelés sous les drapeaux, hospitalisés, pensionnaires...)
 • ou travaillant de façon régulière sur l'exploitation

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
NOMENCLATURE:		PERSONNE															
Lien de parenté (étudier la 1 ^{ère} famille par rapport à son chef, puis la 2 ^e de même, etc.)		N° d'ordre	Sexe	Statut	Formation générale	Formation agricole	Statut agricole	Statut exploitation	Code prof. principale	Code act. secondaire	Retraité	Code prof. principale	Code act. secondaire	Retraité	Code prof. principale	Code act. secondaire	
1	2	01	M	1													01
		02															02
		03															03
		04															04
		05															05
		06															06
		07															07
		08															08
		09															09
		10															10
		11															11
		12															12
		13															13
		14															14
		15															15

Caractéristiques du chef d'exploitation

Si plus de 15 personnes, prendre une feuille supplémentaire et cocher ici

(a) Code lien de parenté

Chef d'exploitation	= 01
Coexploitant	Conjoint du chef = 02
	Parent du chef = 03
	Non apparenté = 04
Autres	Conjoint = 10
	Fils, fille = 11
	Gendre, bru = 12
	Petit-fils, petite-fille = 13
	Père, mère = 14
	Beau-père, belle-mère = 15
	Frère, sœur = 16
	Beau-frère, belle-sœur = 17
	Autre parent = 18
	Non apparenté = 20

(b) Formation générale ou technique (non agricole)

Aucune	= 0
Primaire	= 1
Secondaire courte	= 2
Secondaire longue	= 3
Supérieure	= 4

(c) Formation agricole scolaire

Aucune	= 0
Primaire (BAA, CAPA...)	= 1
Secondaire courte (BEA, BPA, BEPA)	= 2
Secondaire longue (BTA, BATA)	= 3
Supérieure courte (B TSA...)	= 4
Supérieure longue	= 5

(d) Formation permanente ou continue agricole (suivie depuis 1988)

Aucune	= 0
Session préparation à l'installation	= 1
Stage courte durée (20 à 120 h)	= 2
Stage 200 h, 320 h	= 3
BPA adulte	= 4
BTA adulte	= 5
B TSA adulte	= 6
Certificat de spécialisation seul	= 7
Autres	= 8

(e) Activité au sein de l'exploitation (y c. enfant né en 1980 et après)

Aucune	= 0
Moins de 1/4 temps (- de 10 h/semaine en moyenne)	= 1
1/4 à < 1/2 temps (10 à < 20 h/semaine en moyenne)	= 2
1/2 à < 3/4 temps (20 à < 30 h/semaine en moyenne)	= 3
3/4 à < temps complet (30 à < 39 h/semaine en moyenne)	= 4
Temps complet (39 h et plus/semaine en moyenne)	= 5

(f) Code profession principale et activité secondaire

• Femme au foyer	= 01
• Enfant, élève, étudiant	= 02
• Militaire du contingent	= 03
• Chômeur n'ayant jamais travaillé	= 04
• Ancien agriculteur (y c. retraité, IVD...)	= 05
• Retraité, pensionné (non agricole)	= 06
• Autre inactif	= 07
• Agriculteur non salarié	Exploitant(e) = 11
	Aide familial(e) = 12
• Salarié agricole	Technicien, régisseur, contremaître = 13
	Ouvrier agricole = 14
• Entrepreneur (para-agricole)	Entrepreneur de travaux agric. { 0 à 9 salariés = 21
	{ 10 sal. et plus = 22
	Sylviculteur, expl. forestier. { 0 à 9 salariés = 23
	{ 10 sal. et plus = 24
	Patron pêcheur, ostréiculteur, pisciculteur { 0 à 9 salariés = 25
	{ 10 sal. et plus = 26
• Artisan (0 à 9 salariés)	Boucher, charcutier = 31
	Autre artisan = 32
• Commerçant (0 à 9 salariés)	Marchand de bestiaux = 33
	Commerçant fruits, légumes, fleurs = 34
	Hôtelier, restaurateur = 35
	Autre commerçant = 36
• Autre chef d'entreprise (y c. artisan et commerçant 10 sal. et plus)	= 37
• Profession libérale	= 41
• Élu (Maire, Député, Respons. organis. agricole)	= 42
• Cadre supérieur, profession intellectuelle, artistique	= 43
• Cadre moyen (y c. instituteur, clergé)	Tourisme = 51
	Autre = 52
• Employé	Femme de ménage, agent de service = 61
	Tourisme = 62
	Autre employé (y c. garde champêtre, forestier) = 63
• Ouvrier (sauf agricole)	Ouvrier tourisme = 71
	Autre ouvrier qualifié = 72
	Ouvrier non qualifié = 73

12

10. DIVERS

10.1 Activités liées au tourisme (hébergement, restauration) : oui = 1, non = 0 PATOURIS

10.2 Travaux à façon hors de l'exploitation : (nombre de journées-travailleurs fournies par l'exploitation au cours de la campagne 1994-1995) NJSYEXFORS

• Sylviculture (plantation, entretien de superficie boisée), exploitation forestière (abattage, débardage) et scierie NJETRAGR
• Travaux agricoles (entraide exclue)

10.3 Le chef d'exploitation (ou une autre personne de l'exploitation) utilise-t-il un micro-ordinateur pour les besoins de l'exploitation, sur place ou sur un autre site ? oui = 1, non = 0 INFORM

si oui, le micro-ordinateur est-il la propriété de l'exploitation ? oui = 1, non = 0 MICRO

10.4 Régime TVA

• assujettissement TVA _____ = 1
• remboursement forfaitaire _____ = 2
• non _____ = 0 } REG TVA

10.5 A quel régime d'imposition l'exploitation agricole est-elle soumise en 1994 ?

1 - Bénéfices agricoles (préciser)

• forfait collectif _____ = 1
• régime transitoire (super simplifié) _____ = 2
• réel simplifié _____ = 3
• réel normal _____ = 4
• statut particulier (communauté religieuse, établissement d'enseignement ...) = 5
• sans objet _____ = 0 } IMPOTA

2 - Bénéfices industriels et commerciaux ? oui = 1, non = 0 IMPOTIC

10.6 Comptabilité : Existe-t-il sur l'exploitation ?

• une comptabilité de gestion comportant un enregistrement systématique de tous les mouvements en espèces, un bilan et un compte d'exploitation détaillé _____ = 1
• si non, un enregistrement régulier des recettes et des dépenses (y c. comptabilité TVA, ou réel simplifié) COMPTA = 2
• ni l'un ni l'autre _____ = 0 }

si réponse 1, cette comptabilité non simplifiée est-elle tenue au titre soit d'un PAM soit d'une aide à la tenue de comptabilité ? oui = 1, non = 0 MODERN

10.7 Cotisations d'assurance vieillesse agricole

• Le chef d'exploitation ou un autre membre de la famille paie-t-il des cotisations d'assurance vieillesse (plafonnée et déplafonnée) sur les revenus professionnels, donnant droit à la retraite proportionnelle (AVA) ? oui = 1, non = 0 MSACOT

• si oui, cette personne paie-t-elle également une cotisation d'assurance vieillesse individuelle sur le revenu professionnel, donnant droit à la retraite forfaitaire (AVI) ? oui = 1, non = 0 MSAPRE

10.8 Aides à l'installation et à la modernisation

• L'exploitation a-t-elle bénéficié d'un plan d'amélioration matérielle (n. c. plan de redressement) depuis 1986 ? oui = 1, non = 0 PAM

• Le chef d'exploitation, ou un coexploitant, a-t-il bénéficié d'une DJA depuis 1986 ? oui = 1, non = 0 DJA

10.9 Successeur du chef d'exploitation, si le chef travaille pour son propre compte (code 1 à la question A 31) et s'il est né en 1945 ou avant :

• question sans objet (chef né après 1945 ou ne travaillant pas pour son compte) _____ = 0

• successeur membre de sa famille, qui actuellement { dirige une autre exploitation agricole _____ = 1
travaille dans une exploitation agricole (y c. celle-ci) = 2
ne travaille pas dans une exploitation agricole _____ = 3 } SUCCES
• un autre successeur, qui actuellement { dirige une autre exploitation agricole _____ = 4
travaille dans une exploitation agricole (y c. celle-ci) = 5
ne travaille pas dans une exploitation agricole _____ = 6 }

• pas de successeur (l'exploitation va disparaître) _____ = 7
• ne sait pas _____ = 8

si réponses 7 ou 8, pensez-vous que vos terres agricoles vont rester exploitées (achat, location, pour agrandissement d'autres exploitations) ?

• oui, en totalité _____ = 1
• oui, en partie _____ = 2
• non _____ = 3
• ne sait pas _____ = 4 } TEREXP

Si réponse 2, superficie restant exploitée SUREXP

Hectare	Are